



Thouars, le 06 septembre 2018

## Information presse

### Collecte des déchets : un service uniformisé et optimisé

**Soucieuse de préserver et d'améliorer le service public de la collecte des déchets, la Communauté de Communes du Thouarsais travaille à la mise en place d'une nouvelle organisation qui prendra effet au deuxième semestre 2019.**

**Cette démarche s'inscrit dans un triple objectif :**

**>L'uniformisation et l'amélioration du service à l'utilisateur**

**>L'amélioration des conditions de travail des agents**

**>L'amélioration du tri sélectif et la diminution des déchets mis en décharge**

### Un service uniformisé, simplifié et individualisé

Le service de collecte des déchets ménagers et des emballages fera l'objet d'une uniformisation sur toutes les communes du territoire afin de rendre le même service à tous les habitants.

Pour les usagers, c'est la fin des sacs poubelles et des caissettes jaunes qui généraient des problèmes de stockage et des risques d'éparpillement sur la voie publique.

Chaque foyer se verra doté de deux containers, -un pour les déchets ménagers et un pour les emballages-, fournis par la collectivité. Il s'agit d'améliorer les conditions de stockage chez l'habitant et la présentation des déchets sur la voie publique. Equipés de roues, ces containers présenteront toutes les garanties en matière d'étanchéité, de robustesse et de maniabilité. Leur taille sera adaptée à la typologie de chaque foyer.

La collecte aura lieu désormais toutes les deux semaines (au lieu d'une fois par semaine), avec des ramassages plus fréquents pour certains secteurs d'activité.

### ***Responsabilisation et accompagnement des usagers***

Dans un souci de responsabilisation des usagers, le service sera individualisé. La collecte se fera au porte à porte, pour les déchets ménagers comme pour les emballages, sauf dans le centre ancien de Thouars.

Avec cette nouvelle organisation, le temps de collecte devrait augmenter en moyenne de 30 %. C'est pourquoi, les bacs devront être rassemblés (maximum par quatre) afin de faciliter le travail des agents. Ces points de rassemblement seront déterminés en concertation avec les communes.

Tous les autres points de regroupement seront supprimés, évitant ainsi les dépôts non autorisés.

Les consignes de tri seront simplifiées : tous les emballages plastiques seront recyclables. Le verre et le papier resteront en apport volontaire.

Afin d'accompagner au mieux les foyers dans ce changement d'habitude, la collectivité mettra en place un dispositif de sensibilisation individuel et ira à la rencontre de chaque usager.

### ***Centre ancien de Thouars : des modalités adaptées***

Dans le centre ancien de Thouars (environ 1000 habitants concernés), les difficultés d'accès pour les véhicules de collecte, les possibilités réduites de stockage dans les habitations, la gêne qui pourrait être occasionnée par des containers sur les trottoirs ont amené la collectivité à adapter son dispositif.

L'apport volontaire, qui fonctionne déjà de manière satisfaisante sera maintenu sous forme de containers enterrés, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France dans ce secteur où se concentre un riche patrimoine.

### **Une meilleure qualité de vie au travail pour les agents**

Le passage à la containerisation qui entraîne la suppression des sacs, permettra d'améliorer de manière sensible les conditions de travail des agents en apportant une sécurisation (coupures, hygiène) et un allègement de la pénibilité des tâches. La mécanisation des levées de bacs contribuera à la diminution des risques de Troubles musculo-squelettiques.

### **Une démarche environnementale**

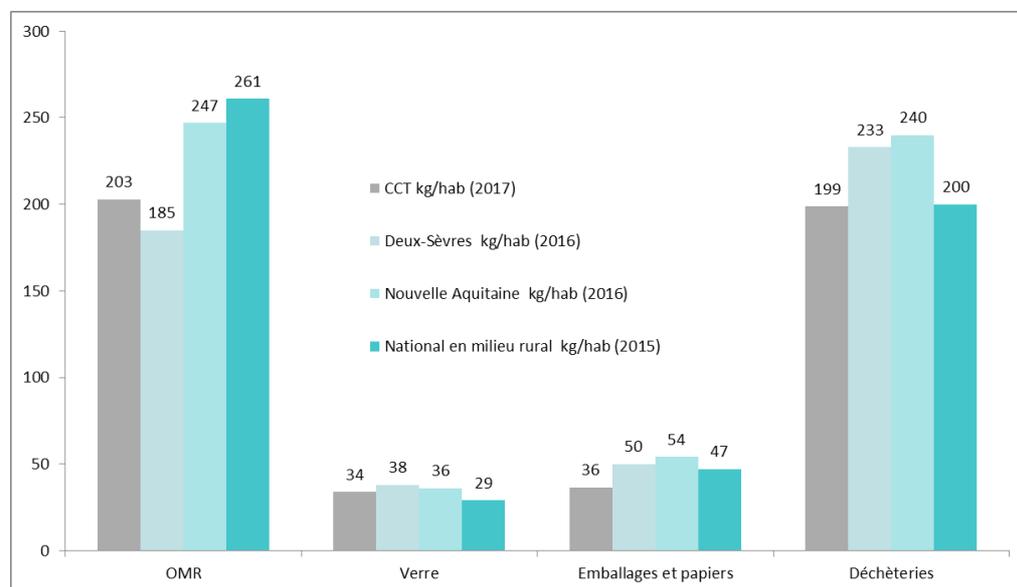
Cette démarche d'optimisation obéit à un contexte réglementaire en évolution et s'inscrit dans les orientations de la collectivité en matière de développement durable. La prise en compte de tous les emballages plastiques réduit le volume des déchets enfouis et permet une meilleure valorisation qui prend place dans un effort collectif national et européen.

**Le projet sera présenté à la rentrée de septembre au Conseil communautaire pour une mise en œuvre courant 2019.**

## Quelques chiffres

Effectifs du service déchets :

Nombre de véhicules :



Les habitants de la Communauté de communes produisent moins d'ordures ménagères résiduelles (OMR) qu'au niveau national et régional. Il y a cependant encore une marge de progression pour atteindre le ratio des Deux-Sèvres, notamment grâce au tri des emballages et au compostage.

**Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**